

/DE.-  
REPUBLIC DE LA REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DÉCRET N° 85-474 du 26 Novembre 1985

PORANT NOMINATION DES MEMBRES ET DU  
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'OFFICE NATIONAL DU BOIS (ONAB)

LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRÉSIDENT DU  
CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL,

- VU l'Ordonnance N°77-02 du 9 Septembre 1977, portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le Décret N°85-254 du 17 Juin 1985 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le Décret N°84-478 du 17 Décembre 1984 attributions, organisation et fonctionnement du ministère du Développement Rural et de l'Action Coopérative (MDRC) ;
- VU la Loi 84-008 du 30 Décembre 1984, régissant les rapports entre l'Etat, les Offices, les Sociétés d'Etat, les Sociétés d'Economie Mixte et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion ;
- VU le Décret N°83-425 du 2 Décembre 1983 portant création et approbation des statuts de l'Office National du Bois ;
- SUR proposition conjointe du ministre de la Justice, Chargé de l'Inspection des Entreprises Publiques et Semi-Publiques et du ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative ;
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 13 Novembre 1985 ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont nommées membres du Conseil d'Administration de l'Office National du Bois (ONAB), les personnes ci-après désignées :

- Pascal PATINVOH, Ingénieur du Développement Rural, Directeur du Projet Développement Forêtier à la Direction des Eaux, Forêts et Chasse, représentant du ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative ;

- Pierre BABALOU, Ingénieur des Travaux Statistiques, Directeur des Statistiques Générales à l'INS, représentant du ministre Délégué auprès du Président de la République Chargé du Plan et de la Statistique ;

- Gilbert KIYAKOU, Administrateur, Directeur des Marchés Publics et du Matériel et Jean LEBITE, Administrateur des Services Financiers, Directeur des Etudes et de la Planification, représentants du Ministre des Finances et de l'Economie ;
- Joachim AKERKU, Administrateur du Travail, Chef du Service Etudes, Synthèse et Documentation de la DPE/MTAS, représentant du Ministre du Travail et des Affaires Sociales ;
- Nicolas ONUAIS, Administrateur du Tourisme, Directeur de l'Artisanat, représentant du Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme ;
- Moumircu SOUMAILA et Faustin B. OGAI, représentants du CDR de l'Office National du Bois (ONAB) ;
- Jacques GNAEDJA, Georges LOHOUNME et Toussaint AÏSSI, représentants du Syndicat de l'Office National du Bois ;
- Christophe FANDOHIN, Commandant des FAR, Chef du Service des Etudes et de la Planification de la DPE/MDFAP représentant du Ministre de la Défense et des Forces Armées Populaires ;
- Pauline NOUEBO-OHOUL, Administrateur Civil, Chef du Service Programmation et Contrôle de la DPE, représentant du Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale ;
- Touré SAMOURI, Ingénieur Architecte, Directeur de l'Urbanisme et de l'Habitat, représentant du Ministre de l'Équipement et des Transports .

Article 2. - Le Comarade Pascal PATINVOH est nommé Président du Conseil d'Administration de l'Office National du Bois (ONAB).

Article 3. - Sauf indications expresses et contraires des organismes mandants les remplaçants des administrateurs sus-désignés dans leurs fonctions antérieures les remplacent automatiquement au sein du présent Conseil. Un acte subséquent sera pris pour régularisation.

Article 4. - Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires sera publié et communiqué partout où besoin sera.

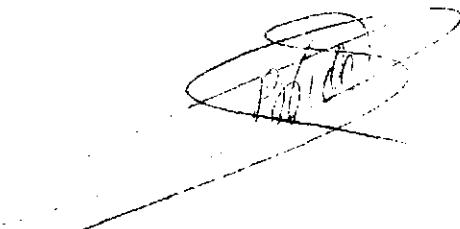
Fait à COTONOU, le 26 Novembre 1985

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du Conseil  
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU -

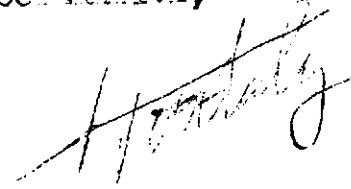
.../...

LE MINISTRE DE LA JUSTICE, CHARGE POUR  
DE L'INSPECTION DES ENTREPRISES  
PUBLIQUES ET SEMI-PUBLIQUES,



Didier DASSIE.-

LE MINISTRE DU DEVELOPPEMENT  
RURAL ET DE L'ACTION  
COOPÉRATIVE,



Ali HOUDOU.-

ministre intérimaire

Ampliations : PR 6 SA/CC/PRPB 4 CP/AMR 4 CPC 5 PRG 2 SGLEM 4  
MFE 4 AUFER 1 AVI STARE 14 SPD 2 DPL-DLC-IN-MI 3 IGE ET SES  
SECTIONS 3 CCIB 2 CCCT-SCOLB-ONCPI 3 BCI 2 UND-FASJET-BI 8  
CEAP 6 MTA/EMI 14 JOR PB 1.-